

À la fin du deuxième trimestre 2024, la dette publique s'établit à 3 228,4 Md€

Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques (APU) - deuxième trimestre 2024

Informations Rapides · 27 septembre 2024 · n° 247

Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public, en raison notamment de l'existence d'actifs financiers et de passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

La dette publique au sens de Maastricht est consolidée : les contributions à la dette publique, calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier, excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques.

Au deuxième trimestre 2024, la dette publique augmente de 68,9 Md€ et s'établit à 112,0 % du PIB

À la fin du deuxième trimestre 2024, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 3 228,4 Md€, soit une augmentation de 68,9 Md€, après +58,2 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 112,0 %, après 110,5 % au premier trimestre 2024. Comme au trimestre précédent, l'augmentation de la dette publique s'accompagne d'une hausse de la trésorerie des administrations publiques (+16,4 Md€), partiellement atténuée par des cessions d'actifs, si bien que la dette nette augmente un peu moins (+58,1 Md€) que la dette brute et s'établit à 103,5 % du PIB.

L'augmentation de la dette brute des administrations publiques est principalement due à l'État tandis que la dette des organismes divers d'administration centrale se contracte

Au deuxième trimestre 2024, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 69,9 Md€, après 44,3 Md€ au trimestre précédent. L'encours de titres négociables de l'État augmente (+66,5 Md€), principalement les titres de long terme (+52,2 Md€), et dans une moindre mesure ceux de court terme (+14,3 Md€). Les dépôts reçus (hors déposants des administrations publiques) progressent de 3,3 Md€. L'État augmente sa trésorerie (+17,1 Md€), si bien que sa dette nette progresse moins (+53,0 Md€) que sa dette brute.

La dette publique des organismes divers d'administrations centrale (Odac) diminue de 4,7 Md€ (après +0,2 Md€ au trimestre précédent), principalement sous l'effet du désendettement de SNCF Réseau (-4,5 Md€).

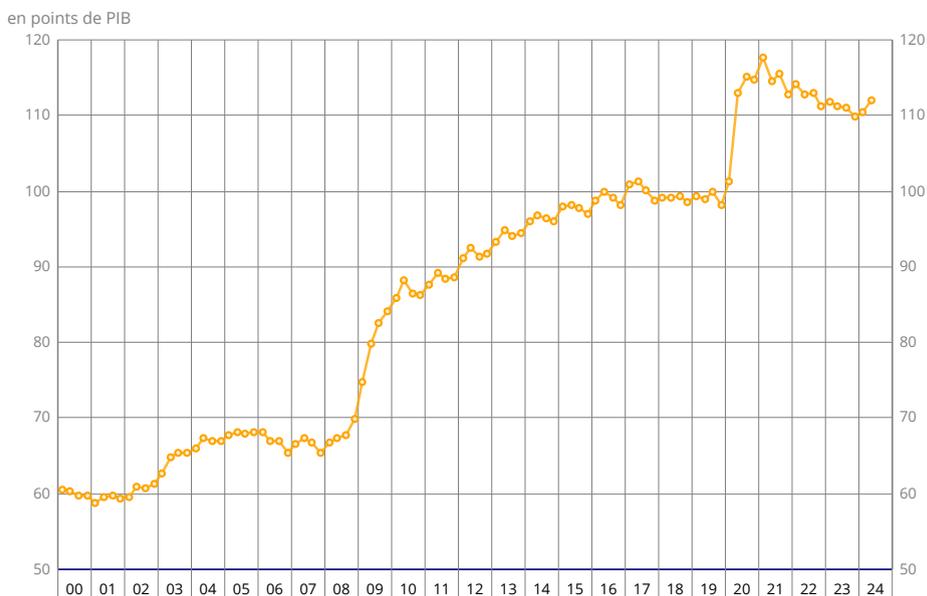
La dette des administrations de sécurité sociale continue d'augmenter

Dans une moindre mesure, la contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique augmente également (+4,0 Md€, après +12,8 Md€ au trimestre précédent), du fait de la Cades, dont l'endettement progresse de +3,3 Md€. L'endettement de l'Urssaf Caisse nationale se poursuit à un rythme ralenti (+1,7 Md€ après +12,9 Md€ au trimestre précédent). Cette hausse de la dette des Asso résulte essentiellement des titres négociables à court terme (+5,9 Md€), tandis que les titres à long terme se replient de 2,5 Md€. Les Asso diminuent leurs créances (-2,5 Md€) tout en réduisant leur trésorerie (-0,6 Md€) : leur dette nette progresse donc plus (+7,1 Md€) que leur dette brute.

La dette des administrations publiques locales reste stable

La dette publique des administrations publiques locales (Apul) diminue de 0,3 Md€, après +0,8 Md€ au trimestre précédent. Elle résulte d'une diminution des emprunts à long terme (-1,3 Md€) atténuée par une hausse des titres de long terme (+0,8 Md€). S'agissant des passifs de court terme, les encours de titres diminuent (-0,2 Md€), tandis que les emprunts augmentent (+0,4 Md€). Ce sont les départements et les communes qui se désendettent (-0,2 Md€ et -0,9 Md€ respectivement). Plusieurs acteurs réduisent leur trésorerie tout en stabilisant leur endettement, à l'instar d'Île-de-France Mobilités qui réduit sa trésorerie de 0,5 Md€ et de la Société des Grands Projets (-1,3 Md€).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

en milliards d'euros

	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1	2024T2
Ensemble des adm. publiques	3 053,2	3 094,7	3 101,4	3 159,5	3 228,4
en point de PIB (*)	111,2 %	111,0 %	109,9 %	110,5 %	112,0 %
<i>dont, par sous-secteur, consolidée (*) :</i>					
État	2 469,2	2 514,4	2 513,7	2 558,0	2 627,9
Organismes divers d'adm. centrale	73,1	72,0	73,7	73,9	69,2
Administrations publiques locales	244,3	243,3	250,4	251,2	250,9
Administrations de sécurité sociale	266,6	265,0	263,7	276,5	280,5
<i>dont, par instrument :</i>					
Dépôts	42,3	44,2	42,1	38,8	42,1
Titres négociables	2 713,1	2 755,1	2 759,7	2 819,3	2 889,6
<i>court terme</i>	201,3	205,2	207,4	228,8	248,7
<i>long terme</i>	2 511,9	2 549,9	2 552,3	2 590,5	2 640,9
Crédits	297,7	295,5	299,6	301,4	296,6
<i>court terme</i>	13,5	13,7	10,9	15,6	12,4
<i>long terme</i>	284,3	281,8	288,7	285,8	284,2

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France

Au deuxième trimestre 2024, la dette publique nette augmente de 58,1 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 2 981,5 Md€ au deuxième trimestre 2024, et s'établit à 103,5 % du PIB, après 102,2 % au premier trimestre 2024. Elle augmente de 58,1 Md€, après +52,3 Md€ au trimestre précédent. L'écart de 10,8 Md€ avec la hausse de dette brute au deuxième trimestre s'explique principalement par la hausse de la trésorerie de l'État (+17,1 Md€), atténuée par la cession d'actifs (-2,9 Md€ pour les Odac et -2,5 Md€ pour les Asso).

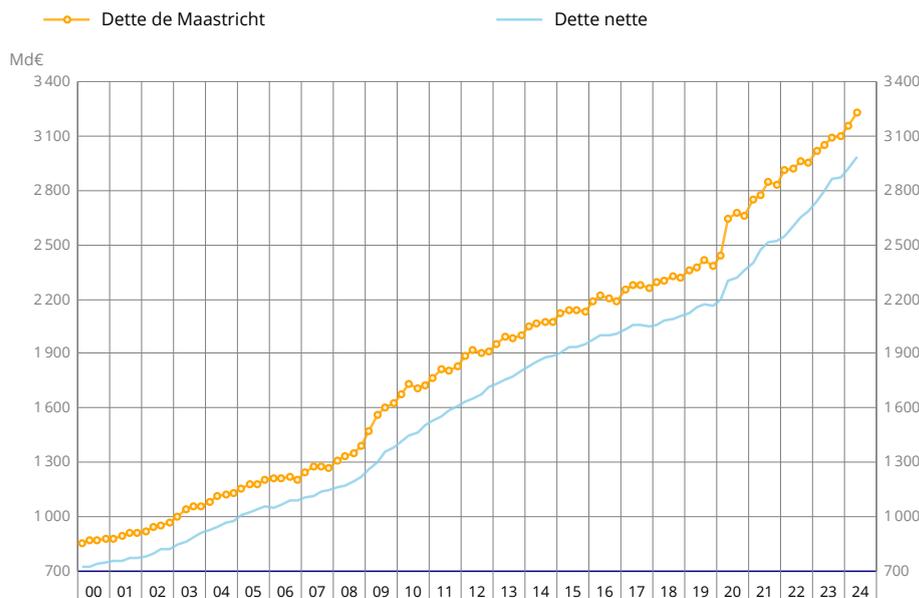
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1	2024T2
Ensemble des adm. publiques	2 799,3	2 861,2	2 871,1	2 923,4	2 981,5
dont :					
État	2 330,4	2 396,0	2 406,3	2 450,9	2 504,0
Organismes divers d'adm. centrale	38,6	37,6	36,9	35,4	33,8
Administrations publiques locales	230,9	229,8	236,8	237,4	237,0
Administrations de sécurité sociale	199,4	197,8	191,1	199,7	206,8

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFIP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFIP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif se replie au deuxième trimestre 2024

Au deuxième trimestre 2024, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques se rétracte de 9,9 Md€ (après +13,9 Md€ au trimestre précédent) sous l'effet de fortes baisses des prix des actifs (-10,8 Md€). Elle s'établit à 256,2 Md€. Cette baisse est largement due aux actions cotées (-9,2 Md€), et est supportée par l'État (-4,4 Md€), les Odac (-2,9 Md€) et les Asso (-2,6 Md€).

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2023T2	2023T3	2023T4	2024T1	2024T2
Ensemble des adm. publiques	237,7	236,7	252,2	266,1	256,2
dont :					
État	44,0	45,8	47,8	51,6	47,2
Organismes divers d'adm. centrale	55,9	54,0	56,7	60,4	57,5
Administrations publiques locales	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Administrations de sécurité sociale	137,6	136,8	147,6	154,0	151,4

Source : Comptes nationaux base 2020 – Insee, DGFiP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux - Insee, DGFiP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre d'une année, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la page de l'indicateur sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Prochaine publication : le 20 décembre 2024 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X @InseeFr : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475